

"LE PROJET
DE LGV PACA
COUPE EN
DEUX LE PAYS
D'AUBAGNE
ET DE L'ÉTOILE.
EMPLOIS SUPPRIMÉS,
MAISONS ET
IMMEUBLES DÉTRUITS,
ÉCOSYSTÈME ET
PAYSAGES
DÉGRADÉS : CE
CORRIDOR
EST DESTRUCTEUR
SUR LE PLAN
ÉCONOMIQUE ET
SOCIAL, URBAIN ET
ENVIRONNEMENTAL.



**La Penne dit NON
au projet de LGV PACA**



Travaux

Dans le cadre du programme de renouvellement et de modernisation de notre réseau d'éclairage public, engagé depuis 2007, de nombreux secteurs de la commune ont fait l'objet de travaux cette année : Montée des Bastides, Impasse Valentin, lotissement des Coquelicots, des Olivades, des Hauts de Candolles, Boulevard du Vallon du Roy, Avenue des Cyprès, chemins Grégau, des Passeroses et du Mistrau. Sur l'ensemble de ces zones, ont été installées des lanternes plus efficaces, fiables, respectueuses de l'environnement et économes que les anciennes lampes à vapeur de mercure. Alors que la moyenne nationale se situe encore, actuellement, à 30% (chiffres de l'Agence Française de l'Eclairage), ces lampes auront totalement disparu de la commune à la fin de cette année.

La réfection du chauffage de la salle de la Massabielle est

quant à elle achevée. L'ancienne chaudière au fioul a été remplacée par un système de chauffage électrique. Par ailleurs, et afin d'améliorer la qualité des services de voirie sur les 25 kilomètres d'axes de circulation que compte la Commune, la Municipalité a remplacé notre balaieuse, par un modèle plus puissant et plus performant. L'acquisition de cet équipement a bénéficié d'une participation du Conseil Général, à hauteur de 32%.

Enfin, et pour la troisième année consécutive, la Ville a obtenu un prix du Conseil Général, en l'occurrence le 2e Prix du Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris (catégorie des villes de plus de 5000 habitants). Une troisième reconnaissance du travail fourni tout au long de l'année, par les agents du service des espaces verts.

Séniors



Le traditionnel repas des Séniors aura lieu le samedi 18 février, à partir de 12h, à l'Espace de l'Huveaune. Les inscriptions se feront en Mairie, entre le 30 janvier et le 10 février, du lundi au vendredi de 9h à 12h. Réservé aux Pennoises et Pennois de plus de 65 ans.

Espace de l'Huveaune

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la Ville accueille le samedi 21 janvier à l'Espace de l'Huveaune, les danseurs du Ballet National de Marseille, en partenariat avec le Théâtre Comoedia d'Aubagne. Pièce pour huit danseurs, pour six danseuses et duo seront présentés au public de notre salle.

Renseignements et réservations au 04 91 24 70 42.



Photo : DELCEY

Vœux

La traditionnelle cérémonie des Vœux de la Municipalité aura lieu le vendredi 13 janvier, à 18h30, à l'Espace de l'Huveaune.

Téléassistance

Dans le cadre d'un marché public, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a confié la gestion du service de téléassistance à l'entreprise Mondial Assistance. Cette société prendra contact avec chaque personne bénéficiaire de ce service, afin de procéder au renouvellement du matériel, fonctionnant par ailleurs sur tous types de lignes de téléphones fixes. Hormis ce changement de matériel, il n'y a aucune incidence financière, comme en termes de modalités de fonctionnement avec le CCAS.

Enfance

Le 3 décembre dernier, de très nombreuses familles pennoises ont répondu à l'invitation de La Farandole, qui organisait son après-midi d'animation sur le thème de Noël. Entre les châteaux gonflables, les jouets en bois, les activités manuelles, les ateliers maquillage, et autour d'un bon goûter, les parents et leurs enfants ont ainsi passé quelques heures de fête, de bonne humeur et de convivialité, participant au succès jamais démenti, de cette manifestation.



Office notarial

L'office notarial de la Penne, auparavant installé au 132 Boulevard Voltaire, au déménagé au 23 Boulevard de la Gare (à l'extrémité du boulevard, dans l'immeuble situé à l'intersection avec le chemin Noël-Robion).

Listes électorales

Les personnes souhaitant être inscrites sur les listes électorales 2012 doivent le faire avant le 31 Décembre 2011 (permanence le samedi 31 décembre de 9h à 11h), en Mairie, munies de leurs cartes nationales d'identité et d'un justificatif de domicile.

ÉDITO



Le 5 décembre dernier, le préfet de région Hugues Parant déclarait que le département des Bouches-du-Rhône n'aurait pas de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Contrairement au calendrier initial, qui prévoyait l'adoption de la nouvelle carte intercommunale au plus tard au 31 décembre de cette année, celle-ci est donc repoussée à une date inconnue.

Depuis le 22 avril dernier, date à laquelle le préfet avait émis ses propositions, les contestations se sont manifestées de la part d'une grande partie des élus des intercommunalités et des communes du Département. Car le projet préfectoral envisageait de supprimer la moitié des syndicats intercommunaux, et faire passer de 9 à 7 le nombre d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Plus localement, Cuges-les-Pins devait intégrer la Communauté Urbaine de Marseille, faisant fi de la volonté clairement affichée de sa population de rester au sein du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Cet ensemble de mesures inacceptables nous avait donc poussés au mois de mai, à délibérer contre le projet de SDCI du Préfet, comme les autres communes de l'Agglo.

Devant le tollé provoqué aux quatre coins des Bouches-du-Rhône, Monsieur Parant a déclaré que "son rôle n'est pas d'aggraver le contexte" ; derrière cette pirouette de langage censée désamorcer l'effet engendré, nous réaffirmons de notre côté que le contexte actuel n'est que le fruit de décisions arbitraires, qui ne sauraient occulter le travail déjà entrepris entre les présidents des neuf EPCI du département. Réunis à Aubagne le 25 novembre dernier, ces derniers ont déclaré leur ambition de poser, durant l'année 2012, les bases d'un projet de coopération global et partagé, et leur intention d'élargir le champ de la co-construction de ce projet.

Une ambition qui devra l'emporter sur la possibilité, chère à une partie de la Droite marseillaise, de voir émerger une métropole phocéenne englobant 80 communes du département. Soyez assurés que, conformément au choix que vous avez exprimé, nous nous emploierons à défendre notre indépendance et notre liberté.

Votre Maire,
Pierre Mingaud.



Suite aux récents évènements qui ont marqué l'actualité du projet de Ligne à Grande Vitesse PACA, Pierre Mingaud répond aux questions de la Penne Magazine.

«NOUS BATTRE JUSQU'AU RETRAIT DÉFINITIF DE CE PROJET»

La Penne Magazine :
Pierre Mingaud, il semble que la contestation face à la Ligne à Grande Vitesse PACA prenne de l'ampleur dans la vallée de l'Huveaune. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

Pierre Mingaud : Au fur et à mesure que ce projet se dessine, que les menaces se précipitent, il est normal que cette contestation se développe sur notre territoire, comme chez nos voisins varois. Pour autant, n'oublions pas que dès juillet 2005, Christian Estrosi, alors ministre de l'Aménagement du Territoire et Maire de Nice, avait annoncé que la Ligne à Grande Vitesse PACA devait relier les trois métropoles régionales que sont Marseille, Toulon et Nice. Et que nous nous étions à l'époque élevés contre cette entente cordiale entre les maires de ces trois villes, conclue afin que le tracé marseillais, traversant la Vallée de l'Huveaune (1), soit celui retenu. Et ceci avant même que la consultation de la Commission Nationale du Débat Public ne soit achevée... Quelle leçon de démocratie ! Alors que nous condamnions déjà les immenses contraintes techniques que ce tracé imposait, les répercussions irrémé-

diabiles sur nos zones d'activités, d'habitation, notre environnement...

La Penne Magazine :
C'est pourtant ce tracé qui a été retenu par l'Etat...

Pierre Mingaud : Effectivement... En dépit d'un élémentaire bon sens, et sans considération aucune pour l'opinion et l'intérêt des habitants de ce territoire. Tout cela pour quoi ? Un coût de 15 milliards d'Euros - au bas mot - pour permettre de gagner 15 minutes sur le trajet Marseille-Nice ? Un coût pharaonique, sans compter les nuisances sonores, la destruction de zones agricoles et industrielles, et la perturbation de notre patrimoine naturel. Un véritable désastre humain, environnemental et économique, l'ensemble des maires des communes concernées est à l'unisson sur ce point.

La Penne Magazine :
Justement, que comptez-vous faire désormais, alors que ce tracé a été adopté ?

Pierre Mingaud : Mais, simplement pousser l'Etat à revenir

sur sa décision. Car il doit se rendre compte qu'un tel projet ne saurait reposer uniquement sur des bases politiques. Nous ne voulons pas de LGV PACA, implantée ici ou ailleurs. Nous considérons que ce n'est pas un projet d'utilité publique : seul un voyageur sur dix emprunte aujourd'hui le TGV. Ce que nous exigeons, en revanche, c'est l'amélioration des réseaux secondaires et régionaux. Or, c'est le choix d'investir dans les trains à grande vitesse qui aujourd'hui, empêche non seulement d'améliorer ces réseaux secondaires, mais également d'entretenir les lignes existantes. C'est pourtant la priorité, en termes de transports ferroviaires, pour une immense majorité d'usagers.

La Penne Magazine :
Mais quels sont vos moyens d'action ?

Pierre Mingaud : Il y a quelques semaines, avec mes collègues maires de l'Est du département, nous avons réaffirmé notre volonté de nous opposer de toutes nos forces à ce projet. Et c'est la capacité à nous mobiliser, comme toujours, qui nous permettra de



nous faire entendre, jusqu'aux cimes du pouvoir politique. Pour preuve, je me suis rendu le 28 novembre dernier, à une réunion convoquée par le préfet, relative à la LGV PACA, et à l'issue de laquelle rien, aux dires du préfet, ne semblait entacher la poursuite du projet dans le cadre de la phase de concertation qui s'est achevée ce 15 décembre. Or, quelques heures plus tard, le lendemain matin, nous recevions un communiqué de Réseau Ferré de France, nous informant de la suspension des réunions publiques prévues dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var dans le cadre de cette concertation. Et ce, à la demande des préfets des deux départements concernés, de Madame la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet et de son Ministre délégué aux Transports, Monsieur Thierry Mariani. Comme toute justification, une laconique demande "d'approfondir les points qui ont fait l'ob-

jet d'une forte incompréhension au plan local". J'ai néanmoins pris la décision de maintenir cette réunion et de débattre avec les Pennois, en l'absence de RFF, mais en présence de membres du collectif "Tout Aubagne contre la LGV", extrêmement actif sur le pays d'Aubagne (2). Au cours de cette rencontre, nous avons été confortés de voir à quel point les habitants étaient mobilisés. On voit bien aujourd'hui que face à cette mobilisation, l'Etat amorce un premier recul. Il peut utiliser les formulations les plus élégantes pour le justifier, ça ne change rien au fait que dans les couloirs des ministères, on se montre moins arrogant, car l'écho de notre colère commence à se faire entendre. Par ailleurs, le 1er décembre, à l'antenne de France Inter, Monsieur Jean-Claude Gaudin, un des plus ardents défenseurs du projet depuis sa création, déclarait : "La LGV a plus que du

plomb dans l'aile (...) Pour aller jusqu'à Nice, je crois que c'est très compromis. D'abord, ça coûte trop cher, nous n'avons pas les moyens (...) Devant toutes les oppositions, je pense que cela doit être renvoyé à plus tard". Si ce genre de déclaration n'est pas un recul...

La Penne Magazine :
Vous semblez dire que ce projet est en train de se fissurer...

Pierre Mingaud : Tout du moins, dire que les certitudes de ses défenseurs, si vaillamment affichées par le passé, sont nettement édulcorées depuis un certain temps. Cela est encourageant, mais il ne faut surtout pas baisser les bras. La bataille sera longue, et le soutien le plus large possible sera indispensable pour la continuer jusqu'à son terme. Car ici, dans le pays d'Aubagne, nous avons une tradition de résistance, à chaque fois que nous sommes confrontés à l'inacceptable. Une fois de plus, nous montrerons aux pouvoirs publics qu'ils peuvent compter sur notre mobilisation. Nous n'avons pas l'habitude de nous soumettre à de tels diktats. Citoyens, membres associatifs, élus locaux, nous allons nous battre tous ensemble, jusqu'au retrait définitif de ce projet.

(1) Tracé dit "des Métropoles".

(2) Des cartes pétitions sont à la disposition du public en Mairie de la Penne, qui a également la possibilité de signer cette pétition en ligne, sur le site du collectif : <http://toutaubagnecontrelalgv.org>



Au sein du Conseil de Développement du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, neuf membres sont des habitants de La Penne : Thierry Illy, Pierre Virey, Yves Durand (sur la photo), Gérard Cuvilliez, Henri De Matos, Dominique Epiard, Jacques Klar, Nicole De Matos, Jean-Claude Colonna.

«UN REGARD CITOYEN AUX CÔTÉS DE L'AGGLO»

Créé en 2003, le Conseil de Développement du Pays d'Aubagne et de l'Etoile est un organe consultatif citoyen placé au côté du Conseil de la Communauté d'Agglomération, ayant pour mission d'apporter aux élus communautaires des avis et des propositions sur les questions relatives au développement du territoire.

Composé par quelque 80 membres issus des douze communes de l'Agglo, le Conseil de Développement ne compte dans ses rangs aucun élu ni personnel communautaire, mais des représentants bénévoles de la société civile : acteurs associatifs, du monde du travail, des services publics... Divisé en plusieurs groupes de travail, cet organisme qui dispose d'une autonomie de moyens et de fonctionnement, apporte ses avis et ses propositions dans des domaines aussi nombreux que l'environnement, l'urbanisme, les transports, l'emploi, le développement économique, l'agriculture, la collecte et le traitement des déchets, la gestion de l'eau. Reformé tous les trois ans, il offre ainsi la possibilité à chacun de s'investir dans la participation citoyenne aux futurs projets engagés par l'Agglo.

«Nous pouvons engager une réflexion sur telle ou telle question, sur demande de la Présidente de la Communauté d'Agglomération, ou de notre propre volonté, nous confie Claude Vaucher, membre roquevairoise du Conseil de Développement et présidente du groupe de travail Citoyenneté et Démocratie Participative. Depuis le début de ce mandat, en septembre 2009, nous avons travaillé sur les conséquences de la suppression de la Taxe Professionnelle, la réorganisation des collectivités territoriales, l'optimisation du tri et du recyclage des déchets, l'aménagement et la gestion du bassin versant de l'Huveaune (1). Nous avons également dressé un état des lieux de l'ensemble des pratiques de démocratie participative sur les douze

communes de l'Agglo, et le dernier rapport que nous avons rendu portait sur les retombées, pour notre territoire, de Marseille Capitale Européenne de la Culture 2013.»

Ces rapports, une fois achevés, constituent des outils de réflexion pour les élus communautaires, acheminant ainsi les forces de proposition émanant de la société civile en direction des décideurs institutionnels. «Les élus de l'Agglo sont destinataires de notre travail, mais également les communes, dans un souci de décentralisation, poursuit Claude Vaucher. Le Conseil de Développement organise ainsi des réunions publiques, comme celle qui s'est tenue l'année dernière, sur la question de la réforme des collectivités territoriales. Notre but est à la fois d'être aux côtés des élus, et d'informer la population, en leur apportant la vision de la société civile ; pour résumer, notre raison d'exister se définit prioritairement dans la culture de la participation.» Concrètement, cela s'illustre également par la possibilité pour chacun, d'adresser une demande de candidature (2) pour intégrer un groupe de travail au sein du Conseil, et ainsi enrichir la réflexion commune.

(1) Le bassin versant de l'Huveaune prend en compte l'ensemble de ses affluents, et représente une superficie de 500 km².

(2) Sur le site du Conseil de Développement : conseildev.paysdaubagne.fr, ou en appelant le chargé de mission Marc Giraud-Sauveur (04 42 62 85 00).



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

LISTE D'OUVERTURE CITOYENNE DE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

A l'initiative des municipalités d'Aubagne et de La Penne, un courrier a été adressé il y a quelques semaines au nouveau préfet de Police, monsieur Alain Gardère. Ce courrier, cosigné par une vingtaine de maires des Bouches-du-Rhône, a pour but d'obtenir un rendez-vous avec lui, afin de l'alerter sur la recrudescence des actes de délinquance sur notre département.

Aux déclarations de son prédécesseur, attestant avant son limogeage, que le besoin en forces de police était satisfait sur la circonscription d'Aubagne-La Penne, nous rétorquons qu'en 2011, les délits les plus traumatisants pour les personnes – dégradations, cambriolages, vols avec violence – sont en augmentation sur notre commune. Un sentiment partagé par un nombre croissant de maires du département.

Alors que les actes de banditisme sur Marseille font les choux gras de la presse locale et nationale, au point de grandement irriter l'Elysée, nous, élus locaux, rappellerons à Monsieur Gardère que si les domaines de la sécurité et de la prévention sont l'affaire de tous, ils sont néanmoins de la compétence de l'Etat.

Et ne n'arrêtent pas aux frontières du centre ville et des artères commerçantes de Marseille.

LA LISTE DU VILLAGE

En 2011, vous avez été scandalisés par les affaires impliquant Messieurs Guérini et Belviso, offusqués par la condamnation des maires de Cuges et la Bouilladisse pour escroquerie à la sécurité sociale, surpris et déçus par l'arrêt brutal du tri sélectif qu'on nous avait tant vanté, et surtout inquiets devant un tel entêtement pour un tramway inutile et si coûteux. Et tout cela, dans un silence inconcevable de notre maire !

Que chacun d'entre vous s'en souvienne et fasse les bons choix lors des consultations électorales à venir.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse Année 2012.

www.listeduvillage.com
Nicole Roure, Pierre Brottier, Christophe Szabo.
www.listeduvillage.com

YVETTE JACCARD

Marx en a rêvé, les capitalistes l'ont fait ...

De la Commune à l'Europe dans tous ses Etats, les banques adorent la dette publique. **Abyssale !** Sans elle, cette oligarchie mondialisée n'existerait pas. **J'ai sauvé l'argent des épargnants** nous serine le petit valet monté sur ses ressorts républicains qui savent nous rançonner pour mieux nous protéger. **Nous sommes le bouclier humain d'un système déréglé qui contrôle tous les Etats.**

C'est la lutte finale jouée par une **folle Internationale** qui fait valser les peuples à l'envers jusqu'au tournis. **Tournez manège ...**

Yvette Jaccard, simple citoyenne
(06 22 13 40 59)



NAISSANCES

REZZOUK Yousra	20/10/11
BLANC Benjamin	22/10/11
SOTTO Alexandre	23/10/11
MYUMYUN Karin	25/10/11
GRAZZINI Giulia	02/11/11
LOMBARDI Olivia	04/11/11
KHAZROUNI Naël	14/11/11
VO Cassandra	22/11/11
GUERIN Lorenzo	26/11/11
DOMINICI Alissia	29/11/11

MARIAGES

DUVILLIER Philippe et TAVEL Virginie	11/11/11
-----------------------------------------	----------

DECES

PATROUILLEAU Fernande	- 05/11/11
BOURRE née BURLET Marie	- 07/11/11
ALBRAND Georges	- 13/11/11
DURUSSEL Pierre	- 15/11/11
CAPEZZONE de JOANNON Rocco	- 18/11/11
BORSA née TAVERNARO Josephine	- 24/11/11

Recensement Militaire

En vue de leur recensement militaire, les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1er octobre 1995 et le 31 mars 1996, et âgés de 16 ans révolus, sont priés de se présenter en Mairie, jusqu'au 31 mars 2012, munis de leur carte d'identité en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Cérémonie des Vœux 2012

DE LA MUNICIPALITÉ

Vendredi 13 janvier à 18h30 • Espace de l'Huveaune

